



DOJO DES MONTS D'OR – St CYR

INSCRIPTION

SAISON SPORTIVE 2024-2025

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE (pour les mineurs) :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE PORTABLE (des parents pour les mineurs):

EMAIL obligatoire (en majuscules):

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'ACCIDENT PENDANT LE COURS ET COORDONNÉES :

DISCIPLINE CHOISIE :

- JUDO VIET VO DAO BOXE TAÏ CHI CAPOEIRA QI GONG
 SOPHROLOGIE YOGA Maude YOGA Véronique

IMPORTANT: Un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de la discipline choisie est obligatoire pour les personnes pratiquant des compétitions. Il est valable 3 ans.

Pour les autres, une simple attestation sur l'honneur, fournie par votre professeur, suffit.

ADHÉSION à l'ordre de **Dojo des Monts d'Or – St Cyr** : **15 €** pour les anciens adhérents et **25€** pour les nouveaux. S'y ajoute le montant de la licence pour chaque discipline (voir avec le professeur concerné).

Ces deux cotisations impliquent des garanties d'assurance et permettent l'utilisation des salles communales.

AUTORISATIONS :

Je, soussigné(e) M. / Mme

autorise / n'autorise pas l'association Dojo des Monts d'Or à me photographier / à photographier mon enfant

autorise / n'autorise pas la diffusion de ces images sur le site de l'association ou le « Vivre à St Cyr »

autorise l'association à alerter les autorités médicales compétentes et à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident pendant le cours.

Étendue de la responsabilité de l'association : l'association n'est responsable des personnes inscrites que pendant les heures de cours et dans l'enceinte des salles utilisées par les professeurs du Dojo, à savoir les salles de la Source ou les salles des Vieilles Tours, extérieur non compris.

A le Signature :

Information sur les données personnelles : l'association Dojo des Monts d'Or collecte vos données pour les finalités suivantes : gestion et suivi des adhérents (incluant le suivi et le contrôle des demandes d'adhésion et la comptabilité) ainsi que l'envoi de communication et informations sur les activités de notre association. Ces traitements sont mis en œuvre sur les bases juridiques suivantes : l'exécution du contrat d'adhésion et l'intérêt légitime du Dojo de promouvoir ses activités auprès de ses adhérents. Les informations requises dans ce bulletin d'adhésion sont nécessaires à votre adhésion.

Les données traitées sont conservées pendant un an (sauf le certificat médical). Conformément au Règlement 2016/679/UE, vous disposez de droits sur les données vous concernant (droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, de retrait de tout consentement donné).